

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juillet 2015.

Présents : Mrs Foucher J, Samson PH, Collet Y, Pattyn Jm, Martin G. Varen J, Manzini JM.
Mmes Buisson F, Gabanou L.

Absents excusés : Mme Ropars F, Martin I.

PLU : Pour compléter le PLU, le maire demande au conseil municipal de délibérer sur le fait d'instaurer un dépôt de permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal, après discussion la délibération a été voté à l'unanimité.

D'autre part une deuxième délibération sur l'obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification ou modification d'une clôture ou d'un portail, a été délibéré et voté à l'unanimité. C'est deux délibérations seront intégrés dans le PLU communal.

Travaux : Mr le maire présente l'avancement des devis et des subventions accordé par le département pour la création du parking en face la mairie, tous les devis ont été signés et envoyés aux entreprises.

Pour l'abribus rue du vieux Château, le département et la CAPE demande le changement de position de celui-ci, qui doit, pour des questions de sécurité, être à 50m minimum du carrefour. Après visite des lieux celui-ci sera donc implanté en face de la mare. Un devis a été demandé à la signalisation des routes pour l'implantation des panneaux règlementaire, ainsi qu'un devis pour le terrassement et la maçonnerie de l'embase.

SIEGE. Demande de travaux pour les années à venir. Après délibération le conseil municipal a décidé d'inscrire les travaux suivant, extension de l'éclairage public rue Marcel Bellencontre en direction de la rue des Pommiers, et finalisation de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques rue de l'Ancienne Forge et du Buisson Marie.

D'autre part le maire présente le procès-verbal du comité syndical du 30 mai 2015 à l'ensemble des conseillers municipaux, celui-ci sera affiché en mairie.

Divers. Pour des questions de confidentialités, le conseil municipal est d'accord pour réaliser une salle d'attente pour les personnes venant aux permanences, des travaux de peinture dans la salle en face la salle de la mairie seront réalisés par les conseillers semaine 36.

Création du site communal, Mr Collet Y a fait un point d'avancement sur les réunions concernant la création de ce site, celui-ci devrait être opérationnel avant la fin de l'année.

La séance est levée à 22h30.